



Séminaire en ligne sur le concept des « Villes apprenantes »

L'Université Hassan 1er de Settat et l'Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme (ANLCA), ont organisé, mardi, un séminaire en ligne sur le thème « Villes apprenantes », dédié à la vulgarisation de ce concept largement méconnu du grand public, alors qu'il se développe sur les cinq continents.

Le débat était une occasion pour mobiliser et fédérer tous les acteurs du projet des « Villes apprenantes » autour d'un objectif commun qu'est le développement de l'apprentissage tout au long de la vie pour tous.

Au cours de ce séminaire, tenu avec l'appui de plusieurs départements ministériels, d'organismes de l'UNESCO et de la commune de Guisser, des personnalités de divers horizons ont discuté des possibilités de déclinaison de cette thématique dans le contexte local et les dispositifs nécessaires à sa mise en œuvre.

« La ville apprenante est une cité qui mobilise d'une façon efficace et pérenne toutes ses ressources et dans tout les secteurs d'activités en vue de promouvoir un apprentissage à caractère intégrateur, allant de l'éducation de base à l'enseignement supérieur, de raviver l'apprentissage au sein des familles et des communautés », a souligné la présidente de l'université Hassan 1er de Settat, Khadija Essafi.

Les villes apprenantes ambitionnent de placer l'apprentissage et l'innovation au cœur de leurs stratégies de développement, a-t-elle poursuivi, relevant qu'elle se trouvent ainsi amenées à stimuler l'activité économique en conjuguant la formation à l'innovation et à l'utilisation créative et soutenue de nouvelles technologies de l'information et de la communication.

De son côté, le secrétaire général du département de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Khalfaoui, a indiqué qu'en vue de favoriser le développement de ce concept, le ministère de tutelle est « en train de travailler sur

deux grands projets, à savoir la mise en œuvre du cadre national de certification et l'institutionnalisation de la validation de l'acquis et de l'expérience ».

« La construction d'une ville apprenante n'est pas une tâche aisée. Elle exige une bonne planification et une parfaite maîtrise de tous les aspects y afférents, un travail d'équipe et le partage des expériences et des bonnes pratiques en la matière », a-t-il reconnu.

Abdelouahab El Jabri, gouverneur à la direction des collectivités locales au ministère de l'Intérieur, a souligné que les entités territoriales, de par leurs prérogatives et leurs programmes d'actions, « sont impliquées d'une manière ou d'une autre à une forme d'apprentissage à vie des citoyens ».

Il a révélé que les quatre villes marocaines devant adhérer au Réseau mondial UNESCO des Villes apprenantes vont servir de modèle en la matière, estimant qu'elles seront appelées à opérer une révision de leurs programmes d'action communale (PAC) pour y inclure ce nouvel objectif.

Quant au gouverneur de la province de Settat, Brahim Abouzaid, il a relevé que ce séminaire constitue « une étape très importante » dans la préparation des villes marocaines en vue de leur adhésion à ce réseau international.

Il a, en outre, souligné qu'une Ville apprenante « n'est pas l'affaire de la commune seule ou du secteur de l'éducation, bien au contraire elle concerne l'ensemble des acteurs et tout un chacun est appelé à y participer pour en garantir le succès et la pérennité ».

Le directeur de l'ANLCA, Abdessamih Mahmoud, a considéré que l'alphabétisation « ne se limite pas aux seules questions des compétences de base que sont la lecture et l'écriture, mais elle constitue une « porte d'entrée de tout acte d'apprentissage » et une passerelle pour exposer le vaste domaine de la connaissance.

« Le Maroc est déjà résolument engagé dans la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie à travers de nombreuses politiques dans le domaine de l'éducation, de la lutte contre le décrochage scolaire et l'abandonne universitaire », a fait savoir le

directeur de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UILL), David Atchoarena.

La mise en œuvre d'une dynamique au niveau local à travers le concept de Villes apprenantes au Maroc « vient compléter un dispositif, déjà très riche, et donner une impulsion forte en faveur de l'accès de tous et toutes à l'apprentissage tout au long de la vie », a-t-il soutenu.

L'adhésion de villes marocaines « sera, sans nul doute, un apport tout à fait précieux pour le réseau dans son ensemble et aussi l'amorce d'une coopération nouvelle décentralisée et médiatisée par l'UNESCO et l'UIL entre celles-ci et d'autres villes membres », s'est félicité le même interlocuteur.

Quelque 170 villes dans 55 pays ont rejoint le Réseau mondial UNESCO des villes apprenantes afin de valoriser et développer la pratique de l'apprentissage au profit des citoyens de toutes les tranches d'âge.

Le réseau d'envergure internationale, qui œuvre à véhiculer « inspiration, savoir-faire et bonnes pratiques », permet de stimuler le dialogue sur les politiques et l'apprentissage mutuel entre les villes membres, forger les liens et partenariats entre elles, perfectionner leurs capacités et concevoir les instruments qui encouragent et reconnaissent les progrès accomplis.